BULLETIN MUNICIPAL DE NEONS SUR CREUSE

Les Vignes

de Beaumont

Mallet

Thais

La Pièce d'Auge

Le Grand Roche

Le Petit Roche

La Bessardière

La Chardonnière

Champagne

La Bonnelière

Monteboeuf

Choré

Le Plessis

Le Bas Plessis

La Carlière

Les Riaux

La Lochetterie

Le Bateau

La Grève

La Camusetterie

Les Blanchards

La Grande Couture

La Roblinière

La Rairie

Varennes

Chaurais

La Folie

Le Soudun

Les Baudessous

Le Bourg





DÉCEMBRE 2017









A Néons, une page se tourne. Après plus de 40 années passées au service de la commune et de sa population, Marylène notre secrétaire bénéficie de ses droits à une retraite bien méritée.

C'est au cours d'une cérémonie simple et chargée d'émotions que nous avons pu nous rendre compte de l'attachement et des liens qu'avait pu tisser Marylène avec les habitants.

Bonne retraite donc et longue vie.

This touchee for la manifestation

que vous avez organisée, les fleurs,

les ladeaux reçus lors de mon

depout en retraite, je treus à

adresser mes très suiveres

le merci ements à :

faiseur le pane,

fesdans et réssieurs les Conseillers

Municipaux,

Tous les anciens Conseillers municipaux

Tous les habitants qui out participé,

Tous mes colleignes
Tes Condialement,

Tareyleire





Maintenant, Aurélie à mi-temps et Johanna pour quelques heures, ont la lourde tâche de remplacer Marylène, ce qu'elles font avec efficacité et discrétion.



Nous leur souhaitons pleine

réussite pour l'avenir.

Enfin, en cette période de fin d'année, nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2018.



Néons en bref



Les colis de Noël, offerts par la Municipalité aux personnes de plus de 70 ans, seront distribués à partir du Lundi 18 Décembre.





LE PERE NOËL NOUS RENDRA VISITE, LA HOTTE PLEINE,

LE DIMANCHE 17 DECEMBRE

SPECTACLE

Le cadeau de Frida

Par « Cie Taïko »

15h



LE VERRE DE L'AMITIE OFFERT PAR LA MUNICIPALITE CLOTURERA CET APRES-MIDI.



<u>Paques</u>

Dimanche 1er avril 2018

Le Comité Municipal d'Animation convie les cloches à partir de 10h au jardin public.

Enfants de 0 à 8 ans, venez nombreux garnír vos petíts paníers de Pâques. Le pot de l'amítíé clôturera la matínée.

Tout enfant devra être accompagné d'un adulte.







Le coin des assos



Comité Municipal d'Animation

Bonjour à tous,

Qu'avons-nous fait ou qu'allons-nous faire?

Eh bien, <u>cet été</u> notre pique-nique annuel a bien eu lieu le 30 juin comme prévu, mais à l'abri dans la salle des associations, pour cause de pluie +++.

Peu de personnes avaient fait le déplacement, dommage pour l'animation proposée... En effet le groupe de danses en ligne a plus qu'assuré pour la démonstration. L'équipe du CMA a également joué le jeu en s'exerçant à quelques pas... Nous ne sommes pas encore au top niveau, quelques séances supplémentaires seront plus que nécessaires...!!!

Ce fut une très bonne soirée de bonne humeur et de détente.

En septembre, les séniors ont fait leur 3ème rentrée sans cartable mais avec des cartes- scrabble... !!!

Les rencontres ont toujours lieu le 2ème mercredi de chaque mois 14h45-17h45. 2 € de participation.

N'hésitez à venir les rejoindre.

<u>En octobre</u>, le 14 a eu lieu la 9ème édition de notre braderie jouets, qui a connu une belle fréquentation, tout le monde a été satisfait. Le 31, traditionnel défilé costumé pour halloween dans le hameau de Mallet.

En décembre, le 6 atelier déco (sapin et salle) de 15h00 à 17h30.

Enfants de – de 6 ans svp accompagnés d'un adulte merci.

Le 17 arbre de Noël à 15h00 spectacle « le cadeau de Frida » par la Cie Taïko. Le père Noël comme d'habitude n'oubliera pas de faire un petit arrêt à Néons.

Merci à lui. Tombola et pot de l'amitié pour clôturer l'après-midi.

Pour 2018:

- Chasse aux œufs de Pâques le dimanche 1er avril, eh bien non ce n'est pas un poisson d'avril !!! RV 10h00 dans le jardin public.
- Pique-nique le 24 juin en espérant une météo plus favorable et un peu plus de participants.
- Marché artisanal non reconduit faute de visiteurs et donc du manque d'intérêt de la part du public pour cette animation.
- Braderie jouets reconduite en octobre.
- Voyage programmé pour le we du 8-9 décembre 2018, destination Lyon avec sa Fête des Lumières, sa ville, ses monuments et son marché de Noël... Début des inscriptions probablement en mars, surveillez les affiches.

Voilà, ce à quoi nous occupons notre temps libre pour animer notre commune, en espérant répondre au mieux à vos attentes.

N'hésitez pas à venir partager de votre temps, de votre énergie avec nous... En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.



Association Culture

Et

Loisirs

3 place des Marronniers 36220 NÉONS SUR CREUSE

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 7 octobre dernier. Cela a été l'occasion de faire le point sur l'année écoulée. Une année particulièrement riche d'ailleurs. Les occasions de rencontre avec le public ont été nombreuses :

- En septembre 2016 : L'ACEL a proposé des lectures de textes courts extraits du recueil « Les forçats de la route » d'Albert Londres dans le cadre de la fête du vélo « Les échappées de la Loire »
- Décembre 2016 : Présentation de la création « Le pèlerin d'Angkor »
- Février : Représentations du café théâtre « Pas si bête(s)! »
- En août : 4ème édition du festival « Néons sur Scènes »

les belles aventures se sont multipliées.

Malgré un départ sur les chapeaux de roues avec, en octobre, les représentations de son tout dernier café-théâtre « C'est tout bête! », cette nouvelle saison 2017/2018 s'annonce plus calme....



ACEL « C'est tout bête! »

Enfin, en apparence puisque, dans l'ombre, de nouveaux projets se mijotent....



ACEL « C'est tout bête! »

A bientôt...



Tél.: 07 81 03 12 51 Messagerie: aceltheatre@free.fr Site: www.acel.free.fr

Page facebook: https://www.facebook.com/AcelTheatre



Des nouvelles d'AnimaNéons...

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 14 octobre dernier, l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, une année plutôt calme, avec l'organisation de l'incontournable **Printemps** des cerises (concert rock) le 8 avril qui a été une belle réussite avec presque 300 entrées!







Plusieurs évènements sont prévus pour l'année à venir...

Le **Printemps des Cerises samedi 7 avril 2018** avec au programme des groupes rock et une ambiance sympa dans la salle des associations. Certainement aussi, un acteur associatif engagé pour donner du sens au Printemps!

Et la **15**ème **Fête de la marionnette** qui aura **lieu samedi 11 et dimanche 12 août**. Au programme des spectacles, des jeux, des découvertes et des rencontres... alors retenez votre week-end pour venir en famille au festival et faite-le savoir autour de vous !

Et si l'aventure associative vous tente, venez donc nous rejoindre... Nous avons besoin de toutes les énergies !

Voici la composition du nouveau Conseil d'Administration de l'association :

Anne Le Saulnier (Vice-Présidente), Camille Malby (Vice-Trésorière), Hubert Champigny (Trésorier), Teiko Plaux-Motoyanagi, Valérie Fayoux (Vice-Secrétaire), Pascal Pouvreau, David Roy (secrétaire), Véronique Champigny (Présidente), Fred Ribeiro.

Suivez toute l'actualité de la Fête de la Marjonnette sur le site internet dédié :

<u>www.fetemarionnette.org</u> et sur la page facebook : <u>www.facebook.com/fetemarionnette</u>

Et pour suivre l'association devenez ami avec <u>www.facebook.com/animaneons.deneons</u>



Si vous avez 16 ans et plus, le Club de Badminton de Tournon Saint Martin a le plaisir de vous inviter à découvrir ce sport,

le mardi et le vendredi de 19h30 à 21h30, et le dimanche de 10h00 à 12h00 au gymnase de Tournon Saint Martin.

3 Séances découvertes vous sont proposées, si cette activité sportive vous intéresse, l'adhésion annuelle est de 85€.

Lors des premières séances nous demandons à apporter une paire de baskets propres.

Pour nous contacter:

Adresse mail du club : badtournon36@gmail.com

Le Président, RYCKEMBUSCH Philippe 06.95.28.08.48.

Le Vice-président, GOMMIER Guillaume 06.86.43.77.82.

La secrétaire, MONTRET Corine 07.86.33.10.01.

La vice-secrétaire, BLANCHETON Nadège 06.77.53.74.63.

Le Trésorier, POUYOLLON Sébastien 07.82.02.38.20.

Le vice-trésorier, GRIMAULT Franck 06.11.96.89.12.



ACTIVITES DU JUDO CLUB de TOURNON ST MARTIN







Le samedi, cours de judo, changement des horaires à partir du 18 novembre 2017 :

- 9h à 10h : éveil judo 4 à 5 ans(comme avant)

10h à 11h30 : 6 à 10 ans

11h30 à 13h : pour les plus grands





Le vendredi de 20h30 à 22h

Echauffement – Cardio – Renforcement musculaire

Etirements – Relaxation

Les exercices sont progressifs et adaptés aux capacités de chacun pour entretenir et améliorer son potentiel physique, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tous ces cours sont dispensés par un professeur diplômé BEES:

- Maxime Fourmaux pour l'éveil Judo et le Judo
- Martine Gouin pour le Taïso

Chaque participant est licencié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées.

Saison 2016/2017:

L'effectif du club a notablement augmenté cette saison puisque nous somme passés de 65 à 72 licenciés. Il est intéressant de constater aussi que le club attire bien au delà des frontières de la commune de Tournon st Martin (10), Tournon St Pierre (3), Néons sur creuse (17), Lurais (3), Mérigny (2), Fontgombault (2), Preuilly La Ville (9), Lureuil (2), Martizay (5), Azay le Ferron (2), St Pierre de Maillé (1), Douadic (1), Pouligny St Pierre (1), Le Blanc (5), St Hilaire sur Benaize (1), Yzeures sur Creuse (4), Angles sur l'Anglin (2), La Bussière (2).

Comme l'année passée, dans le cadre des TAP, Maxime est intervenu dans les écoles de Tournon St Martin, de Lingé et de Lureuil pour proposer des séances de découverte du judo.

Par ces interventions de Maxime contribue au rayonnement du judo dans le secteur de Tournon et suscite certaines « vocations ». Ainsi plusieurs enfants sont venus prendre leur licence au club de Tournon cette année. Les T.A.P. se poursuivront encore cette saison à l'école de Tournon mais devront être supprimés à la rentrée 2018.

Contact: judoclubtsm@gmail.com



Familles Rurales évolue...

Familles Rurales est le premier Mouvement familial et regroupe 180 000 familles adhérentes. Il est composé de 2 500 associations locales réparties dans 10 000 communes, de 94 fédérations régionales, départementales et nationale et compte 40 000 bénévoles et 20 000 salariés. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Familles Rurales Néons-Lurais-Preuilly œuvre essentiellement au service de maintien à domicile auprès des personnes âgées (aides financées par les caisses de retraite et le Conseil Général) et aussi auprès de toute personne qui a besoin d'être secondée après une hospitalisation, un accident ou une maladie (aides financées par les Mutuelles).

La prise en charge des seniors, notamment ceux atteints par une dépendance (maladies dégénératives, difficultés à marcher, à entendre, à voir...), constitue un enjeu majeur, actuel mais également futur, de la société française et européenne. Cette situation est malheureusement bel et bien réelle même si la plupart des personnes resteront autonomes et lucides jusqu'à la fin de leur vie, et que l'apparition de la dépendance survient de plus en plus tardivement.

Lorsque les personnes âgées deviennent dépendantes, les familles ont souvent des difficultés à faire face à ces nouvelles situations. Dans ces conditions, Familles Rurales demeure à leurs côtés et apporte son soutien à la personne âgée.

Familles Rurales apporte également son soutien directement aux familles des personnes âgées dépendantes(aide aux aidants familiaux). Conscient des difficultés rencontrées par ces dernières, de leur besoin de répit, d'échange, d'écoute, Familles Rurales leur propose des temps de regroupement et des alternatives de prise en charge de la personne aidée. Que cela soit par des activités de services à la personne, d'aides à domicile ou de structures relais, Familles Rurales s'engage au respect de la personne aidée, de son choix, de son rythme de vie, de la charte des droits et des libertés des personnes âgées dépendantes

Notre association fait partie actuellement du Groupement de Tournon-Saint-Martin qui comprend aussi les association Familles Rurales de Lingé-Lureuil, Mérigny-Ingrandes-Sauzelles, Martizay et les deux Tournon. Ce qui permet d'avoir à notre service deux Attachées Techniques Cantonales qui œuvrent efficacement pour ce qui concerne la partie administrative de nos associations. Actuellement, la Fédération étudie la fusion de Notre groupement avec les groupements des Trois Vallées, d'Azay et de Châtillon. Nous avons programmé déjà 3 réunions pour comprendre le fonctionnement et l'organisation, trouver les locaux. Il faudra dissoudre les structures existantes et chaque association locale devra adhérer au nouveau groupement. Ces changements ne devraient pas modifier la proximité de notre Association auprès des personnes de notre territoire, les bénévoles assurant toujours ce lien.

Vous pouvez obtenir des renseignements en entrant en contact avec les membres du bureau : Mme GUIDAULT Marie-France, Présidente, Mme BOURBON Jeanne-Marie, Secrétaire, Mme DUGAS Chantal, Trésorière et responsable du Maintien à domicile. Vous pouvez également contacter notre ATC (Attachée Technique cantonale) au 02 54 28 52 96.

Pour avoir de plus amples informations sur le Mouvement **Familles Rurales**, vous pouvez vous rendre sur le site http://www.famillesrurales.org/indre/ où vous pourrez en découvrir les multiples facettes.



Association Bien Vivre Chez soi

Service de soins infirmiers et Service d'aides à domicile « Un service de proximité adapté à vos besoins »



15 Rue de la mairie 36220 TOURNON SAINT MARTIN Téléphone /Fax : 02 54 28 65 48 Mail : bien.vivre.chez.soi@gmail.com

L'association « Bien Vivre Chez Soi », loi 1901 existe depuis 1997 et a pour but :

« de soutenir, faciliter la vie et/ou le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades, en perte d'autonomie et également de tout adhérent qui le souhaite par la mise en place et la gestion d'actions et de services tels que l'aide à domicile, le placement de travailleurs, les services aux personnes, les services de soins infirmiers à domicile sur les 10 communes autour de Tournon St Martin et de ses environs ».

Elle est dirigée par un conseil d'administration avec des membres bénévoles.

L'association est constituée :

• D'un service d'aide à domicile (SAD) composé de 16 aides à domiciles qui interviennent autour de Tournon saint martin et les communes limitrophes de l'Indre et Loire et de la vienne activités pour laquelle nous avons l'agrément qualité.

Les aides à domiciles interviennent auprès des personnes temporairement ou définitivement dans l'impossibilité d'accomplir les actes courants de la vie quotidienne quel que soit leur âge et leur degré de dépendance.

Elles peuvent apporter leur aide pour : les tâches ménagères, l'aide à la toilette, à la marche, aux repas, aux courses, l'entretien du linge etc....

En 2017 : 80 usagers ont bénéficié de ce service

• D'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de 31 places composé de 7 aides-soignantes qui interviennent sur les 10 communes autour de Tournon saint martin (Fontgombault, Lurais, Lureuil, Lingé, Martizay, Mérigny, Néons sur Creuse, Tournon St Martin, Preuilly la Ville, Sauzelles).

Le SSIAD intervient sur prescription médicale, il a pour mission :

- de faciliter le retour à domicile après une hospitalisation jusqu'à récupération suffisante de l'autonomie.
- d'éviter une hospitalisation.
- d'apporter de l'aide aux personnes dépendantes, malades qui veulent rester à leur domicile.

Les aides-soignantes interviennent pour les soins techniques ou soins de base et relationnels qui sont les suivants : soins d'hygiène corporelle et de confort, prévention d'escarres, aide à la mobilisation, écoute, conseil, éducation du patient et de sa famille

En 2017 : 60 personnes ont bénéficié du service.

• La secrétaire et l'infirmière coordinatrice assurent la gestion l'organisation et l'encadrement des services

Nous assurons également la gestion de la Maison de Services et de Vie de Lureuil où diverses animations et activités sont prévues en partenariat avec les autres associations existantes sur le secteur.

 « Atelier de LULU » atelier créatif broderies couture et autres travaux d'aiguilles tous les lundis après-midi .

Deux fois par mois en alternance **le mardi et jeudi après-midi** travaux manuels et jeux (cartes, jeux de mémoires, etc...)

Tous les trimestres une journée conviviale autour de la préparation et la prise d'un repas.

• L'association est le support de la coordination gérontologique locale dont les membres, représentants des communes et professionnels du domicile, se réunissent tous les deux mois.

Elle organise **l'atelier équilibre et mobilité qui a lieu tous les lundis de 17h30 à 18h30 à la salle des associations** de Tournon St Martin.

Ces séances de prévention des chutes sont encadrées par une kinésithérapeute diplômée.

Pour tout renseignements vous pouvez nous joindre au **02.54.28.65.48 de 8 h à 17h30 du lundi au vendredi.**

AGIR EN CŒUR DE BRENNE

51 Rte Nationale 36300 CIRON

Portage des repas

Vous êtes retraité, handicapé, invalide...

Après une hospitalisation, une maladie...

Vous voulez ou vous devez rester chez vous, l'association Agir en Cœur de Brenne met à votre disposition un service de portage de repas, en livraison froide donnant toutes garanties bactériologiques.

Tarifs au 1er juillet **2017 :** - Déjeuner : 8,20 €

- Dîner : 7,75 €

Cas particulier : - Déjeuner : 11,20 €

- Dîner : 10,35 €

Possibilité de régimes (sans sel, sans graisse, sans sucre).

- Adhésion: 3,00 €

Si vous êtes intéressé, téléphonez au 02 54 37 95 92 ou 02 54 28 66 48



Démographie



<u>Naissances</u>



- · GIRARD MARCHAND Maëva, le 24 juin 2017
- LENFANT Esteban, le 10 août 2017
- **RÉAULT Nathan**, le 22 septembre 2017 Félicitations aux heureux parents et plein de bonnes choses aux nouveaux nés.

Mariage



• JARRY Thomas et BOURBON Audrey, Le 26 août 2017

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

- HERNANDEZ-GONZALEZ Bernard, le 4 juillet 2017,
- DUGAS Jean-Marie, le 1er août 2017
- DION Stéphane, le 2 octobre 2017
- PÉROU Jeanine, née TAUPIN, le 9 octobre 2017 Condoléances aux familles.







Gîte communal au 3 Rue de l'Ecole

Le gîte se compose de 2 chambres pour une capacité d'accueil de 6 personnes (1 chambre avec lit 2 pers. et 1 chambre avec lit 2 pers. et 2 lits 1 pers. superposés), salon-séjour-cuisine, salle de bain et WC séparés.

TARIFS:

- Du 16 avril au 15 octobre : la nuit 70 €

la semaine 350 €

- Du 16 Octobre au 15 avril : la nuit 75 €

la semaine 375 €

Ces prix comprennent toutes les charges. Un chèque caution d'un montant de 200 € (50 € pour le ménage et 150 € pour le matériel) sera demandé à la signature du contrat de location.







Tarifs Location de la Salle des Fêtes

Location de la salle 2 jours : 160 €Location de la salle 1 jour : 100 €Location de la salle ½ jour : 50 €Location cuisine sans vaisselle : 35 €Location vaisselle : 20 €

Les habitants de la Commune bénéficient d'un abattement de 30% sur le prix de la location.

Forfait chauffage 2 jours : 60 € Forfait chauffage ½ ou 1 jour : 40 €

Tarifs de concession de terrain dans le cimetière

- Concession Trentenaire : 35 € le m²

- Concession Cinquantenaire: 50 € le m²

Tarifs concession Cavurne

Cavurne quinze ans : 75 €Cavurne trente ans : 150 €





Des entreprises soutennes et financées par Initiative Brenne



@ 02 18 01 09 86

www.dufilauxfleurs-980.webself.net Mardi au samedi: 9h-19h. Lundi 14h30-19h & dimanche 9h30-12h30.

Récupération et recyclage une nouvelle vie pour vos objets

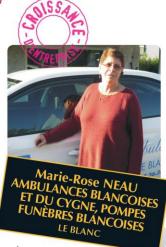


02 54 38 58 73

veronique. lobry2@wanadoo.fr

f le cendrille

@ Lundi au vendredi 7h30-14h/16h-21h, samedi, dimanche & jours fériés 8h-15h & 17h-22h fermé lundi après-midi et mardi



9 02 54 37 00 26 Accueil café, the on jus de fruits pour les clients.



0254371678

@ la-valse-des-prairies@orange.fr

fla valse des prairies

Mardi à vendredi 7h30-12h30 15h-19h30, lundi & dimanche 7h30-12h30, samedi 7h30-18h30, fermé mercredi.

Fournisseurs locaux.



MÉZIÈRES-EN-BRENNE Tél. 02 54 38 59 46

Offre à tout bénéficiaire d'un prêt d'honneur Initiative Brenne,

- 5 jours d'accès* à:
- > Espace de coworking/télétravail
- > Bureaux privatifs
- Connexion internet Très Haut Débit
- > Imprimante 3D
- > Programme d'animations
-) Ouvert 7J/7 24H/24

Forfait IDEES - 5 jours consécutifs d'une valeur de 35 € offert pour toute entreprise créée/reprise entre le 1 septembre 2017 et le 31 août 2019 et accompagnée par INITIATIVE BRENNE. A utiliser dans les 12 mois suivant la date de création/reprise de l'entreprise. A utiliser pour vous-même ou pour offrir (travailleurs indépendants, salariés, étudiants). Non fractionnable, non cumulable, non remboursable. 1 me utilisation sur réservation.

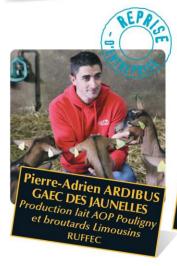






⋒ 0624602660 Débosseler plutôt que remplacer







Aurélien DUVALLON BRENNE BÂTI CONFORT Platrerie, isolation, menuiserie, petite maçonnerie, déco intérieure (peinture...) ROSNAY

0645493320 Lundi au vendredi 8h-19h30 samedi 8h-12h

Qualifié Fee bat, qualification RGE en cours.



9 07 88 45 42 04 02 54 37 25 31

www.ateliers-du-breuil.com Ateliers du breuil

Pierres issues du bassin du Poiton.

Augmentez les chances de SUCCÈS de votre entreprise



Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise en Brenne?

Initiative Brenne et les chambres de Métiers et de Commerce vous proposent un accueil personnalisé, en toute confidentialité à la Maison du Parc.

N'hésitez pas, contactez-les!

Nos partenaires

Entreprises et organismes





























Banques

















CER France Indre GEC, Jean-Michel Géron Groupe COGEP, Thierry Terrassier ACERP, Pascal Roy lean-Claude Maurel FIDUCIAL, Sandrine Léostic



















Contact

Initiative Brenne

â 0254281214

Maison des entreprises

Le Bouchet - 36300 ROSNAY

@ contact@initiative-brenne.fr

www.initiative-brenne.fr

MEMBRE DE Initiative france











MSAP de Tournon St Martin

La « Maison de Services au Public » de Tournon fonctionne depuis bientôt un an, dans les locaux de la Poste.

C'est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour accéder à des services numériques.

La MSAP offre une gamme élargie de services en un lieu unique, une aide et des conseils personnalisés. Vous pouvez y constituer des dossiers et les imprimer.

Accompagnés par un agent, les habitants peuvent obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de diverses administrations ou organismes publics :

- CPAM
- MSA
- CARSAT
- CAF (+ site « Mon enfant »)
- GRDF
- LA POSTE
- POLE EMPLOI

On peut aussi avoir accès aux sites de

- Mairie de TOURNON
- Communauté de Communes « BRENNE VAL DE CREUSE »

Dans un avenir proche, il sera possible d'accéder aux sites

- Téléprocédures de l'état et démarches administratives
- Service public : fiches pratiques dans de nombreux domaines

La MSAP de Tournon St Martin est ouverte

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Le samedi matin de 9h à 12h







LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018 SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR







BIENTÔT

ANS!

PENSEZ AU

RECEN-



Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 Allez dans la rubrique «catalogue des services», clíquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

Libert · Egalité · Française
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Renseignements et contacts Région Nord-Ouest : Le Centre du service national d'Orléans 02 38 65 21 32 csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr

www.defense.gouv.fr/jdc



-THEN MINGH!

La Lettre du PLUi

Novembre 2017



• Un PLUi, qu'est-ce que c'est?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle des 28 communes de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse. Le PLUi :

- étudie le fonctionnement du territoire pour en dégager les enjeux d'évolution à 10-15 ans,
- construit un projet de développement s'appuyant sur les spécificités du territoire tout en respectant les politiques nationales et territoriales d'aménagement,
- traduit le projet arrêté et validé par les élus en règles d'utilisation des sols.

Pourquoi un PLUi ?

Une recherche de cohérence...

Au sein du territoire, certaines communes sont dotées de documents d'urbanisme réalisés à des époques différentes, sous un cadre législatif différent et rendant difficile une harmonisation de la politique d'aménagement du territoire par la Communauté de Communes.

... avec un cadre règlementaire à respecter.

Différentes lois et réglementations se sont succédées depuis les années 2000 en matière d'urbanisme et d'environnement :

- Les lois portant Engagement National pour l'Environnement dites « Grenelle » de 2009 et 2010 ont introduit la notion de développement durable.
- La Loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) de 2014 a eu pour conséquence de rendre les Plans d'Occupation des Sols (POS) caducs à compter du 1er janvier 2017 (sauf pour les collectivités ayant lancé une procédure d'élaboration de PLUi) afin d'encourager les collectivités à se lancer dans des documents d'urbanisme intercommunaux. Les documents d'urbanisme doivent désormais être calibrés au regard de besoins exprimés et ne plus proposer de surfaces constructibles démesurées sans tenir compte de l'environnement.

Avec et pour qui ?

Le PLUi est un document d'urbanisme ayant pour vocation de satisfaire l'intérêt général. En s'engageant dans un PLUi, le territoire va se doter d'un outil à la fois stratégique et opérationnel. C'est un outil participatif qui a pour but que tout un chacun puisse aussi se saisir des enjeux d'évolution du territoire Brenne-Val de Creuse, apporter ses idées, faire part de ses projets.

Aussi, vos élus communaux et communautaires vont s'atteler à définir un projet équilibré, conciliant les besoins et envies de l'ensemble des acteurs et usagers du territoire (habitants, acteurs économiques, promeneurs, associations etc.) avec la prise en compte des enjeux environnementaux et patrimoniaux spécifiques au territoire Brenne-Val de Creuse et dans le respect de la législation actuelle en matière d'urbanisme.

Le PLUi, c'est pour quand ?

L'élaboration d'un PLUi est une aventure au long court : il faut compter environ 3 ans entre les phases d'étude et de procédure administrative pour aboutir à l'approbation du document, soit une entrée en application prévue au printemps 2020.

D'ici là, les documents d'urbanisme en vigueur continuent de s'appliquer.

Avril/décembre		Février/juillet	Septembre/mai	Juin/décembre	Février
	Analyse territoriale et enjeux	Projet d'Aménagement et de Développement Durables	Traduction réglementaire	Arrêt du projet, consultation et enquête publique	Approbation
	Phase 1 :	Phase 2 :	Phase 3:	Phase 4 :	Phase 5:

Participez à l'élaboration du PLUi!

Venez participer à la 1ère réunion publique de présentation du diagnostic du territoire qui aura lieu le :

Jeudi 11 janvier 2018 à 18h30 au Moulin de la Filature du Blanc

Vous pouvez aussi vous exprimer...

- Via les registres d'observation mis à disposition dans chaque mairie
- en envoyant un courrier à la Communauté de Communes

Tenez-vous informés et participez en consultant la page du PLUi www.urban-ism.fr/plui-ccbvc

Communauté de communes Brenne-Val de Creuse - Mission PLU intercommunal 16, rue Villebois Mareuil 36300 LE BLANC







Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie de Tournon St Martin :

Lundi: 8h30-11h45

Mercredi: 13h30-16h45

Jeudi: 8h30-11h45

Samedi: 8h30-11h45 et 13h30-16h45

Horaires de la Médiathèque de Tournon St Martin

Mardi: 10h00-12h00 Mercredi: 14h30-18h30 Vendredi: 17h30-19h30

Samedi: 10h00-12h00





ELECTIONS 2018
INSCRIPTIONS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES

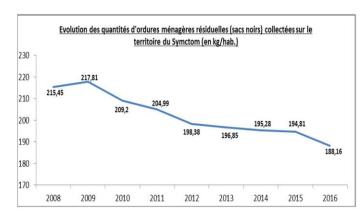
Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales de la commune et que vous souhaitez vous exprimer, les demandes sont à présenter **avant le 31 Décembre 2017**. Sont concernées, les personnes qui ont omis de s'inscrire sur la liste électorale ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune. Les demandeurs doivent se présenter en Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Du côté de nos déchets

Ce qu'il faut retenir de l'année 2017

Diminution des déchets enfouis



Depuis l'année 2009, les quantités de sacs noirs diminuent constamment. Ce constat encourageant est le fruit de la mise en place de nouvelles filières de valorisations (textiles, déchets d'équipements électriques et électroniques, capsules, CD, ...), mais également du Programme Local de Prévention des Déchets qui a permis, via des actions comme le compostage individuel et collectif, de limiter sensiblement les volumes de déchets destinés à l'enfouissement.

Notons également que les encombrants de déchèteries, eux aussi emmenés à l'enfouissement, ont diminué de plus de la moitié entre 2010 et 2016, passant de 1877 à 802 tonnes par an.

Des nouvelles du centre de tri

Le 2 décembre 2016 un incendie s'est déclaré sur la chaîne de tri du centre de Le Blanc et a détruit une partie des installations. L'activité de tri est depuis délocalisée vers le centre de Sillars, géré par le Simer, à proximité de Montmorillon.

Le Symctom réalise actuellement des études technicoéconomiques concernant l'avenir du site avec soit la reconstruction d'une chaîne de tri pour les emballages ménagers, soit la mise en place d'une activité nouvelle, toujours dans le domaine des déchets, qui reste à définir en fonction de son intérêt social, économique et écologique.



Vue intérieure du centre de tri après l'incendie

25 %

C'est la quantité des erreurs de tri retrouvées dans nos sacs jaunes !

Les actions de sensibilisation menées par les services de la collectivité ont permis de réduire les refus de tri de 35 à 25 % en un an. Il reste cependant de gros efforts à faire pour améliorer la qualité du tri. Les erreurs constatées portent essentiellement sur le verre, le papier et les déchets qui devraient être déposés en déchèteries.

Renouvellement du matériel

Un nouveau camion porteur a été livré au mois de mars. Ce véhicule permet le transfert des caissons de déchèteries ainsi que des sacs noirs vers le site d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre:



69 525

C'est le nombre de dépôts recensés en 2016 sur les cinq déchèteries du Symctom.

Un doute, une question?

N'hésitez-pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site

internet(www.symctomleblanc.fr)/

Mémo T

Les Emballages recyclables



Les bouteilles, bidons, flacons en plastiques (alimentaire, entretien, hygiène)











A déposer dans le sac noir

Les barquettes plastiques (beurre, crème fraiche, glaces, fromages, viennoiseries...) les pots de yaourt, de rillettes, paquets, sachets (chips, café, fromages, surgelés) papiers et cartons gras souillés, les couches et nécessaire d'hygiène...



Les briques alimentaires



Les boîtes métalliques, aérosols (acier, aluminium)

Les Papiers Revues Magazines



Publicités **Prospectus**



Enveloppes Papiers



Journaux Magazines



Lettres



Catalogues **Annuaires**



Points Apports Volontaires

BACS COLONNES

Le Verre





Ne pas déposer

Vitres et miroirs, faïence et porcelaine, vaisselle en verre, ampoules électriques, pots de fleurs...



Points Apports Volontaires

BACS **COLONNES**

Pour obtenir un composteur, contactez-nous!

Epluchures de légumes et fruits, marcs de café, sachets de thé, restes de repas: pâtes, riz, pain...., coquilles d'œufs, essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier ...

Déchets de jardin, tontes de pelouses...









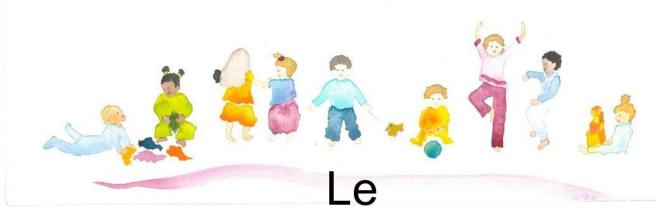
UNE QUESTION? UN DOUTE? N'HÉSITEZ PAS! 02 54 28 12 00 centredetrileblanc@orange.fr











MULTIACCUEIL « A tout bout d'chants »

De Tournon-St-Pierre

Accueille vos enfants

de 10 semaines à 4 ans

(jusqu'à 6 ans si places disponibles).

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



Infos et/ou inscriptions:

Multiaccueil: 12 bis Route d'Yzeures. 37290 Tournon saint Pierre

Tél: 02.54.28.72.20

Courriel: multiaccueil-tournon@cc-brennevaldecreuse.fr







Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21/06/2017 à 20h30

Etaient présents : Mmes Blancheton Nadège, Gardien Raymonde,

Tranchant Patricia.

Mrs Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Gillier Louis, Mauduit Michel, Neuvy François, Mr Poteloin Stéphane, Trabach Franck Secrétaire de séance : Mr Mauduit Michel Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Réunions extérieures :

-Communauté De Communes :

Délibérations adoptées à l'unanimité pour les 2 points suivants :

-Recomposition du Conseil communautaire. Suite à la modification intervenue au sein du Conseil Municipal de la Commune de Vigoux et en vertu des dispositions de l'article 4 de le loi n°2015-264 du 9 Mars 2015 autorisant l'accord local de répartition des sièges de conseiller communautaire, en cas de renouvellement intégral ou partiel du conseil municipal d'une commune membre, la composition du conseil communautaire qui a été réalisé sur la base d'un accord local intervenu avant le 20 juin 2014 doit être redéfinie selon les nouvelles règles de composition.

Il est proposé de conclure, entre les Communes un accord local, fixant à 43 le nombre total de délégués répartis de la manière suivante :

- -Le Blanc 13
- -Tournon 3
- -Pouligny 2
- -Thenay, Concremiers, Ruffec, Rivarennes, Ciron, Mérigny, Rosnay, Douadic, La Pérouille, Vigoux, Néons, Oulches, Ingrandes, Sacierges, Nuret, St Aigny, Lureuil, Fontgombault, Sauzelles, Lurais, Chitray, Preuilly, St Civran, Luzeret, Chazelet: 1 pour chaque commune.

-FPIC:

Le Fond de Péréquation Intercommunal et Communal versé aux collectivités pauvres depuis quelques années aurait dû encore progresser en 2017. Or, le montant total (Communauté de Communes et Communes) versé en 2016 était de 615 099 € alors qu'il est annoncé à hauteur de 575 617 € pour 2017. Du fait du passage en Fiscalité Professionnelle Unique au 1er Janvier 2017, le Coefficient d'Intégration Fiscale utilisé par l'État est taux

moyen soit 0,35 alors que le CIF réel est de 0,55. Ce qui a pour effet en 2017, de faire passer le montant de la Communauté de Communes à 205 306 (alors qu'il était de 339 936 en 2016).

Afin de ne pas pénaliser la Communauté de Communes qui assume les dépenses correspondant à un CIF de 0,55, le Conseil Communautaire à l'unanimité décide que sera attribué aux communes un montant égal à celui de 2016 augmenté de 2 %, le reste de la somme sera versé par la Communauté de Communes

-Conseil d'école de Tournon St Martin

Prévision des effectifs 2017/2018: TPS:2; PS:19; MS:23; GS:15; CP:17; CE1:19; CE2:23; CM1:20; CM2:14 Soit 152 élèves. Alors qu'aujourd'hui il y a 162 élèves.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 1er juillet à l'ancien cinéma de Tournon St Martin à partir de 10h30, le thème pour ce spectacle sera : Enfants solidaires.

Sécurité : 1 test alerte incendie et 2 tests alertes intrusion attentat ont été effectués. Travaux : une rampe d'accès a été faite du coté maternelle facilitant l'accès à la cantine pour les enfants à mobilité réduite.

-Conseil du Collège

Suite à la grève des enseignants causée par des dysfonctionnements, une réunion a eu lieu. Les enseignants revendiquaient pour le départ du principal.

Le principal quant à lui a fait une demande de mutation à l'éducation nationale, qui lui a été accordée.

-Commission municipale :

La commission cadre de vie propose le positionnement de 2 places PMR Place Des Marronniers (subvention DETR) ainsi que le déplacement de panneaux d'information situés dans le bourg.

-Contrat de Ruralité :

Nous avions inscrit le logement de l'école dans le contrat de ruralité, pour le valider il faut prendre une délibération. Adoptée à l'unanimité.

Questions et infos diverses:

- -Le recrutement de la secrétaire de mairie va être lancé.
- -Suite à la rencontre avec le technicien de chez Ferri (pour la débroussailleuse) le

changement du bras sera effectué pièces et main d'oeuvre comprises.

-Pot de départ en retraite de Marylène aura lieu le 7 Octobre à 11H00 à la salle de fête.

-Travaux:

- -Réalisation des travaux de voirie par Eurovia effectuée ce jour au chemin du Plessis et chemin des Raguenières.
- -Transfert des ossements trouvés lors des travaux d'assainissement est en cours et sera terminé fin de semaine.
- -Une rencontre a eu lieu avec WKN France (qui est un promoteur éolien) qui nous propose si nous le souhaitons de faire une étude sur la faisabilité d'un parc éolien sur notre commune.
- -Devis effectué pour la fabrication et la pose d'une main-courante pour la salle des associations pour un montant de 922,80€ TTC (769,00€ HT).

Prochaine réunion de conseil : le 06 Septembre 2017 La séance est levée à 22H30.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06/09/2017 à 21h

Etaient présents : Mmes Gardien Raymonde, Tranchant Patricia.

Mrs Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Gillier Louis, Mauduit Michel, Neuvy François, Trabach Franck

Excusés : Mme Blancheton Nadège, Mr Poteloin Stéphane

Secrétaire de séance : Mr Gillier Louis Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Délibérations:

Délibération pour le SDEI : Conseil en énergie partagée « CEP» Convention de 4 ans (50 €/an + 0,94 €/an/habitant)

- * Réalisation du bilan et des suivis énergétiques du patrimoine des collectivités
- * Identification des gisements potentiels d'économies d'énergie
- * Préconisations techniques avec ou sans dépenses d'investissement
- * Soutien technique des élus
- *Accompagnement en phase programme des travaux...

Délibération pour achat de terrain de Mme POISSON cadastré S°B N°4-5 lieu-dit Champ de la Cure d'une contenance de 0ha 5a 97ca.

moyennant le prix principal de 715 € frais notariés en sus.

Délibération pour demande de financement par le C.E.E. (Certificat d'Economie d'Energie) pour la réalisation des travaux de réfection de menuiserie de divers bâtiments communaux (hors logement).

Délibération pour extension de réseau électrique en souterrain afin de desservir la parcelle ZE0050 (demande de permis construire en cours d'instruction). Travaux estimés à 7 344 € TTC par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre.

Point travaux:

- Eclairage public : réfection Champagne, La Bessardière, Thais, Mallet 1ère partie Lors de l'ouverture des plis, l'entreprise la plus intéressante est la SEGEC.

Pour info : SPIE 16.576 € HT SEGEC 14.505 € HT LABRUX 15.565 € HT

CRV 14.044 € HT (hors cahier des charges du SDEI)

Complément de devis demandé pour mise aux normes des poteaux place des Marronniers :

SEGEC: 970,00 € HT HERVOUET: 2 482,23 € HT

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise SEGEC pour un montant total de 20 164 € HT, comme suit :

- Tranche ferme la totalité d'un montant de 14 505 € HT.
- Tranche conditionnelle Commande AF d'un montant de 4 689 € HT
- Complément de devis pour mise aux normes des poteaux place des Marronniers, du N°3-3 au 3-9 d'un montant de 970 € HT.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ces travaux.

- Relance pour devis CEE (Certificat d'économie d'énergie)
- Travaux Réparoute réalisés
- Réflexion pour la création d'un jardin du souvenir (pour dépôt de cendres) des devis vont être demandés.

Questions et infos diverses :

Le pot de départ de Marylène LANTONNAT qui a fait valoir ses droits à la retraite aura lieu le 07 Octobre 2017 à 11h00 salle des associations. Les invitations seront distribuées.

Propositions pour vérification du paratonnerre et du beffroi de l'église. Rencontre de l'office notarial de Tournon st Martin pour les affaires M. Plisson et M. Neuvy.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h45

Prochaine réunion du conseil municipal : mercredi 11 Octobre 2017 à 20h30

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 octobre 2017

Etaient présents : Mmes Blancheton, Gardien, Tranchant

Mrs Chaigneau, Champigny, Gillier, Mauduit, Neuvy, Poteloin, Trabach

Secrétaire de séance : Mr Chaigneau Guy

Le compte-rendu de la réunion précédente a été approuvé.

Réunions extérieures :

- Communauté de Communes Brenne Val de Creuse du 25.09.2017
- installation des nouveaux membres et élection du secrétaire.
- présentation de la rentrée scolaire
 2017 avec une baisse des effectifs de 32 et 33 élèves sur 2 ans.
- vote de la taxe de séjour (dans le cadre de la compétence promotion touristique

 production de la compétence promotion de la compétence promotion de la compétence promotion touristique de la compétence promotion de la compétence promotion de la compétence promotion de la compétence de l

exemple: gîte : Forfait 90 nuitées X nombre de couchage X 0,60 divisé par 2 soit 162€ par an)

- point sur les actions économiques :

Boucherie de Tournon : ouverture le 19 Octobre 2017

Boulangerie de Tournon : acceptation du dossier

SYMCTOM

La collecte s'élève à 436kg/habitant dont 188kg d'ordures ménagères résiduelles (-3,4%)

La qualité de tri s'est nettement améliorée. La quantité de verre collectée par habitant est de 42,76kg.

Suite à un incendie survenu le 02 décembre 2016 sur le site du centre de tri à le Blanc, la collectivité réfléchit à la construction d'une chaîne de tri moderne.

Point sur les travaux :

- -Logement école : visite des entreprises qui doivent donner leurs devis.
- FAR 2018 propositions de travaux dans le cadre du FAR « équipement rural ». Demande de subvention de 15 000 € pour divers travaux : Maçonnerie, carrelage, plomberie (chemin du Maupas, logement ancienne école et bloc sanitaires, menuiseries Mairie pour une dépense totale de 22 733 € HT.
- Certificat d'Economie d'Energie (C2E) : Deux estimatifs : menuiseries du Manillon (19 594€) et les menuiseries de la salle des fêtes de la mairie (9 615€) seraient financées à 100%.
- -T.E.P.C.V (éclairage public) : courriers envoyés aux entreprises non retenues. Rencontre avec l'entreprise SEGEC qui a été retenue pour démarrer les travaux avant la fin de l'année.

Délibérations:

- Location lieu de résidence : pour simplifier le paiement des fluides, proposition de fixer un forfait à10€ la journée.

PLUI - SCOT:

Dossier accessible sur Cédérom. La municipalité doit émettre un avis avant la fin de l'année.

Questions et infos diverses:

- -Recensement : proposition à Claire Roques -Chemin de la Coudre : réfection à prévoir, mais pas en goudron.
- -Affaire Consorts Daudon : le géomètre est passé. Nous attendons le document d'arpentage pour signature chez le Notaire. -Rendez-vous avec le notaire pour l'achat de terrain de M.Rondelot le 26/10/2017.

Prochaines dates:

- -Conseil municipal : le 22/11/17 à 20H30
- -Commission bulletin municipal : le 13/10/17 à 19H
- -Commission économique et sociale : le 18/10/17 à 20H30

La séance est levée à 22h15



Pompiers: 18

SAMU 36: 15

Gendarmerie: 17

Centre anti-poison d'Angers 02 41 48 21 21

Hôpital Le Blanc : 02 54 28 28 28

A Tournon St Martin :

Médecins généralistes : Dr Hervo : 02 54 37 31 27

Dr Lyon: 02 54 37 53 37

Pharmacie Multon : 02 54 37 50 28

Cabinet d'infirmiers : 02 54 37 50 63

Maison de retraite : 02 54 37 50 54

Gendarmerie : 02 54 28 16 70

Mairie: courriel: neons-mairie@wanadoo.fr 02 54 37 53 56

Médiathèque : 02 54 37 96 51

Office de tourisme (Le Blanc) : 02 54 37 05 13

Trésorerie (DGFP): 02 54 37 01 70

Conseil Départemental 36 : 02 54 27 34 36

Maison de services au public - Bureau de Poste (Tournon St Martin): 36 31

Sous-Préfecture : 02 54 37 10 91

Préfecture : www.centre.pref.gouv.fr 02 54 29 50 00

Syndicat des eaux (Fontgombault): 02 54 37 29 21

Communauté de Communes Brenne Val de Creuse 02 54 28 33 60

Ordures ménagères (SYMCTOM le Blanc) 02 54 28 12 00

Déchetterie (Tournon St Martin) 02 54 37 75 97



Horaires de la mairie

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi de 9h à 12h. Vendredi de 14h à 16h30.

Téléphone: 02.54.37.53.56.

Mail: neons-mairie@wanadoo.fr

Site Internet: www.communedeneons.fr

Permanences des élus

Permanence du maire le jeudi de 10h à 12h. Les adjoints peuvent être rencontrés le mercredi de 11h30 à 12h et sur rendez-vous.